ARRANGEMENT DE MADRID CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES MARQUES ET PROTOCOLE RELATIF À CET ARRANGEMENT

DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION

Déclaration envoyée au Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) conformément à la règle 17.6) du règlement d'exécution commun à l'Arrangement et au Protocole de Madrid

Décision N° 2009/0004 **- INT/MG**

I. Office qui envoie la déclaration :
Office Malgache de la Propriété Industrielle (OMAPI)
Bâtiment de l'Artisanat, rue Agostino Neto 67ha sud, BP 8237
101 Antananarivo – MADAGASCAR.

II. Numéro de l'enregistrement international :
761286

III. Nom du titulaire (ou toute autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international) :
Zino Davidoff SA

Marque : **COOL WATER**

IV. ☒ Toutes les procédures devant l'office sont achevées; la protection est en conséquence accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international (règle 17.6)a)i))

☐ L'examen d'office concernant cet enregistrement international est achevé et aucun motif de refus n'a été relevé; toutefois, la protection de la marque peut encore faire l'objet d'une opposition ou d'observations de la part de tiers ; le délai d'opposition débutera le ..... et prendra fin le ..... (règle 17.6)a)ii))

☐ Le délai d'opposition à l'égard de cet enregistrement international a expiré sans qu'aucune opposition n'ait été présentée. La protection est en conséquence accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international (règle 17.6)a)iii))

V. Date de la déclaration : **04/02/2009**

VI. Signature ou sceau officiel de l'office qui envoie la déclaration :

OFFICE MALGACHE DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

Le Directeur Général

ANDRIANIRIANAZAKA Jocellin